

Compte rendu Session Automne 2021

Rédacteur S. Grévy

Version approuvé à l'unanimité lors la session de printemps 2022.

Présents : Eric Aubourg, Michael Bender, Olivier Bourrion, Johann Cohen-Tanugi, Denis Dauvergne, Sara Diglio, Bruno Espagnon, Piera Ghia, Stéphane Grévy, Benoît Guillon, Francesca Gulminelli, Bertrand Laforge, Antoine Lemasson, Frédéric Machefert, Olivier Martineau, Oscar Naviliat-Cuncic, Christophe Ochando, Lydie Pavili-Baladine, Christophe Peaucelle, Sabrina Sacerdoti.

Excusé : Jessica Leveque pour l'ensemble de la session. Johann Cohen Tanugi à partir du mercredi 27 octobre.

Table des matières

1	<i>Vie de la section</i>	2
2	<i>Politique générale</i>	2
2.1	Entretien avec Reynald Pain.....	2
2.2	Entretien avec la section précédente	3
3	<i>Évaluation des unités</i>	4
3.1	Directions d'unités	4
3.2	Renouvellement et création d'unité.....	4
3.2.1	LCNA.....	4
3.2.2	AICP	4
3.3	Visite des laboratoires.....	5
4	<i>Écoles et colloques</i>	5
5	<i>Évaluation des chercheurs et chercheuses</i>	6
5.1	Suivi de l'activité	6
5.2	Promotions	6
5.2.1	Promotions CRHC.....	6
5.2.2	Promotions DR1	7
5.2.3	Promotions DRCE1.....	7
5.2.4	Promotions DRCE2	7
5.3	Affectation des entrants.....	7
5.3.1	CRCN.....	7
5.3.2	DR.....	7
5.4	Titularisations	8
5.5	Médailles du CNRS	8
5.5.1	Médaille de Bronze	8
5.5.2	Médaille d'Argent.....	8

1 Vie de la section

La session d'automne 2021 s'est déroulée en présentiel du 25 au 29 octobre 2021. Une discussion sur son fonctionnement a été organisée sur les points suivants :

- Confidentialité des échanges : afin d'assurer des discussions les plus ouvertes possible, il est rappelé que les échanges entre les membres de la section ne doivent pas être rapportés à l'extérieur. La section communique le résultat de ses discussions et les avis qu'elle émet par le biais des comptes rendus publiés sur son site internet : <https://section01.in2p3.fr/index.html>
- Primes d'Encadrement Doctoral et de Recherche : la section accepte la proposition de la direction de l'IN2P3 d'examiner les dossiers de demande de PEDR et d'émettre un avis. Les membres de la section s'engagent à ne pas postuler à cette prime tant qu'ils seront membres de la section. A noter qu'il leur est possible de faire une demande spécifique qui sera traitée directement au niveau de la direction de l'IN2P3.
- Les membres de la section s'engagent à ne pas demander de promotion durant la durée de la mandature.
- La section propose de réfléchir aux critères de promotion et de recrutement émis au début de la mandature précédente afin de les adapter le cas échéant. Devant être visés par les juristes du CNRS, cela ne sera pas possible pour le concours 2022.
- Deux membres de la section se proposent pour être référents parité : Jessica Levèque et Benoit Guillon. Francesca Gulminelli se propose comme suppléante. Sara Diglio se propose pour être correspondante handicap. Olivier Bourrion sera le référent pour les visites de laboratoires ("tourniquets").

2 Politique générale

2.1 Entretien avec Reynald Pain

Vie des laboratoires

- Le **LNCA** (Laboratoire National Champagne Ardennes) est jusqu'au 21/12/2021 une UMS (Unité Mixte de Service) CEA-CNRS (en convention avec EDF) qui abritait Double Chooz. Cette expérience étant en démantèlement, la direction de l'IN2P3 pense qu'il est intéressant de garder ce laboratoire qui pourrait dans le futur servir pour des tests de détecteurs (source de neutrinos importante) ou pour héberger une nouvelle expérience et propose donc de prolonger cette unité en tant que UAR (Unité d'Appui et de Recherche) CNRS sans personnel. Un ingénieur, Jean François Le Du de IJCLab), est proposé pour sa direction.
- **AICP: Antenne IN2P3 CERN Prévessin.**
Dans le contexte de jouvence LHC/upgrade des détecteurs et la mise en place d'une plateforme neutrinos, la direction de l'IN2P3 pense qu'il est nécessaire d'accroître la présence ITA et C/EC au CERN. Pour cela, elle propose de recréer l'antenne IN2P3 au CERN pour faciliter cette action avec une base locale de coordination. Cela permettrait d'y affecter des personnels pour quelques années (avec possibilité de double affectation). La partie administrative sera gérée par la direction de l'antenne. A l'avenir, des affectations permanentes seraient possibles pour les séjours longues durées. Des bureaux et locaux de stockage ont été identifiés. La direction de l'IN2P3 propose que cette antenne soit dirigée par Gaelle Boudoul, chercheuse à l'IP2I.
- La direction de l'IN2P3 propose la nomination de Fanny Farget en tant que directrice de l'UAR **GANIL** (directrice adjointe du laboratoire), la nomination de Nathalie Seguin-Moreau à la direction de l'UMS **OMEGA** et la nomination de Pierre Henrard à la direction adjointe du **LPC**.
- Les prochains tourniquets de la section seront organisés au GANIL et à l'IPHC.

CID, concours, recrutements

- Reynald rappelle qu'il existe au sein du comité national des commissions interdisciplinaires (CID https://www.cnrs.fr/comitenational/cid/cid_acc.htm) qui se voient transférer tout ou partie des attributions des sections pour les domaines d'action entrant dans leur compétence. Trois d'entre elles relèvent des thématiques de l'IN2P3 :
 - o CID50 - Gestion de la recherche. Elle concerne par exemple les DI (directeurs d'instituts) et DAS (directeurs adjoints scientifiques).
 - o CID54 - Phénomènes fondamentaux et propriétés collectives du vivant : développements instrumentaux, expériences et modèles physiques
 - o CID55 - Sciences et données

5 postes de DR2 seront mis au concours dans chacune de ces sections en 2022. Un poste CRCN de la CID55 aura un fléchage "computing HL-LHC".

- A propos des postes "IR-chercheurs" qui ont été ouverts ces dernières années, Reynald rappelle que cette action a été faite pour répondre à la difficulté de recruter des profils "instrumentation" et suite aux demandes de postes IR par les DU pour des personnes qui encadrent et publient. Il rappelle à ce propos que sur les 550 IR de l'IN2P3, 220 ont une thèse et 50% sont intégrés dans une équipe de recherche. Le positionnement de ces IR-Chercheurs dans les laboratoires posant parfois question, la direction a décidé de « faire une pause » pour ces profils et annonce que des postes seront coloriés avec un profil instrumental pour les concours CRCN à la section 01
- Les marges de manœuvre pour modifier le rapport chercheurs/IT sur l'ouverture de postes est très faible car il faut respecter des équilibres globaux au niveau CNRS. Cela se joue donc à une unité près. Actuellement il y le choix est fait de donner un coup de pouce au recrutement d'IT versus chercheurs.
- Promotions et Concours 2022 :
 - o Promotions attendues : 8/9 CRHC - 10 DR1 - 3 DRCE1
 - o 8 postes CRCN seront ouverts dont 7 avec un profil prioritaire. Reynald dit rester ouvert à une discussion sur l'opportunité de proposer plus de postes "blancs" lors des prochains concours.
 - o 1 poste CRCN en CID55
 - o 1 poste IR-chercheur
 - o 8 postes DR2 (-1 par rapport à 2021)
 - o 10 postes DR "externes", tous les instituts confondus. Ils n'émergent pas sur le quota DR2 "interne". Il n'y a pas de profil publié. Le but est d'attirer des profils "exceptionnels" (ERC...). Les dossiers retenus seront ensuite discutés au niveau CNRS.

GDR : Groupement De Recherches

Les GDR ne sont plus des structures statutaires et dès lors il n'y a plus besoin d'avoir d'avis de la section. Un avis sera demandé au CSI. Cependant, la section pourra si elle le souhaite discuter avec les porteurs de GDR (aspect échange d'information).

2.2 Entretien avec la section précédente

Le président et la secrétaire scientifique (Raphaël Granier de Cassagnac et Anne-Catherine Le Bihan) sont venus discuter avec les membres de la nouvelle section. Ils ont présenté le bilan de la précédente mandature générant de nombreux échanges qui ont permis d'attirer l'attention de la nouvelle commission sur un certain nombre de dossiers.

Quelques éléments :

- Les éléments chiffrés de la précédente mandature sont disponibles [ici](#). On peut noter en particulier :
 - o Il y a toujours un manque de HDR, ce point étant particulièrement vrai dans certains laboratoires.
 - o Il y a eu 30 promotions CRHC depuis 2018, l'objectif initial de déblocage des carrières étant à peu près atteint. Il faudra être attentif au nombre de postes DR2 ouverts au concours.
 - o Au début de la mandature l'âge de passage à DR2 des femmes était supérieur de 4 ans par rapport aux hommes : ce n'est plus le cas à la fin de la mandature, l'âge de passage étant désormais la même pour hommes et femmes. On observe aussi que les profils "physique nucléaire" ont un passage plus tardif.
 - o L'âge de passage DR1 des femmes est supérieur de 2 ans en moyenne par rapport aux hommes.
 - o Le passage DRCE1 est un goulot d'étranglement.
 - o Le nombre de postes mis au concours au CNRS a diminué (baisse plus importante dans le corps chercheur par rapport aux IT) mais les effectifs globaux sont restés à peu près constants (effet pyramide des âges).
 - o Les 38 CRCN recruté.e.s ont pour 3/4 d'entre eux une thèse française, et leurs formations précédentes (M2) se distribuent en trois tiers à peu près égaux sur la province (14), la région parisienne (13) et l'étranger (11).
 - o Les postes "coloriés" sont une spécificité IN2P3. L'ouverture d'un poste "blanc" n'a pas eu pour effet une augmentation des candidatures. Avant la mandature, une étude a montré que 50% des personnes recrutées sur un poste colorié ont ensuite effectué un nouveau changement thématique ou géographique.
 - o Il y a eu un fort recrutement de profils "théoriciens" (7/38). La thématique neutrinos a bénéficié de nombreux recrutements (25% des postes), suivi d'astroparticules (15%) et cosmologie (15%). Inversement, peu de recrutements dans les thématiques nucléaire (8%) et particules (8%) et aucun pour

- l'interdisciplinaire. Ces pourcentages correspondent au nombre de recrues divisé par le nombre de chercheurs et chercheuses de la 01 actuellement dans la thématique
- Concernant la PEDR, la priorité de l'ancienne section et de l'institut était de favoriser les jeunes ou ceux qui ne l'avaient jamais obtenue. Ce vivier est maintenant quasiment épuisé. La nouvelle section devra définir ses propres critères.
 - Au cours de la mandature précédente, la section a vu un grand nombre de ses membres renouvelés ce qui n'a pas gêné son travail.

Nous profitons de ce compte rendu pour remercier tous les membres de la précédente mandature pour le travail conséquent qu'ils ont effectué durant tout ou partie des 5 dernières années.

3 Évaluation des unités

3.1 Directions d'unités

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction et de direction adjointe d'unité. La section rencontre l'intéressé(e) et émet son avis après discussion.

Dans le présent exercice, cela concerne la direction du GANIL, la direction d'OMEGA ainsi que la direction adjointe du LPC.

La section 01 a donné un avis très favorable à la nomination des directions suivantes :

- Fanny Farget à la direction de l'UAR 3266 au GANIL ;
- Nathalie Seguin-Moureau à la direction de OMEGA (UMS 3605) ;
- Pierre Henrard à la direction adjointe du LPC (UMR 6533) ;

3.2 Renouvellement et création d'unité

L'avis de la section est sollicité sur le renouvellement ou la création de nouvelles unités. Dans le présent exercice, cela concerne le renouvellement du LCNA (Laboratoire Neutrino Champagne Ardennes) et la création de l'AICP (Antenne IN2P3 CERN Prevessin).

3.2.1 LCNA

La section 01, lors de sa session d'automne 2021, a examiné le renouvellement du laboratoire LNCA sous la forme d'une UAR (CNRS) et la nomination de Monsieur Jean-François Le Du en qualité de directeur.

Le Laboratoire Neutrino Champagne Ardennes, LNCA, est aujourd'hui une unité mixte de service (UMS) du CNRS et du CEA, en convention avec EDF. L'unité a été renouvelée pour 3 ans en 2018 avec à sa direction Monsieur Anatael Cabrera, dont le mandat arrive à expiration le 31/12/2021. En outre, le CEA se désengage pour un renouvellement en 2022. Le LNCA est localisé au sein de la centrale nucléaire de Chooz qui offre à la fois une source de neutrino très intense et un laboratoire souterrain protégé du rayonnement cosmique. Depuis 2011 ce site exceptionnel héberge l'expérience Double-Chooz. Le démantèlement de cette expérience est en cours et devrait se terminer en 2022. A court et moyen terme, ce site pourrait donc servir de plateforme pour la R&D de détecteurs neutrino innovants et à plus long terme au déploiement de nouvelles expériences plus sensibles.

Monsieur Jean-François Le Du est ingénieur de recherche au laboratoire IJCLab (UMR9012) à Orsay. Lors de son exposé, il a présenté le laboratoire LCNA, l'expérience Double-Chooz et les perspectives à plus long terme de ce site pour l'étude du neutrino. L'exposé s'est terminé par une séance de questions permettant de clarifier son implication et de détailler les aspects spécifiques de ce site industriel. De par ses nombreuses responsabilités, son expérience et son expertise technique dans le domaine du nucléaire et de la radioprotection, Jean-François Le Du est parfaitement qualifié pour diriger ce laboratoire.

Par conséquent, la section 01 a donné un avis très favorable au renouvellement de l'unité sous la forme d'une UAR (CNRS) et à la nomination de Monsieur Jean-François Le Du en qualité de directeur.

3.2.2 AICP

La section 01 du Comité National a été saisie par la direction de l'IN2P3 afin de donner son avis sur une proposition de création d'une unité d'appui et de recherche (UAR) au CERN.

Le laboratoire européen de physique des particules, le CERN, héberge de nombreuses expériences auxquelles participent des groupes de recherche des laboratoires français de l'IN2P3. Plusieurs projets d'envergure, notamment les projets de jouvence des grandes expériences LHC, les expériences neutrinos, etc., vont nécessiter la présence au CERN pendant de longues périodes de physiciens et ingénieurs venus des unités du CNRS.

En outre, des personnels des laboratoires de l'IN2P3 sont déjà présents au CERN pour des séjours de longues durées. Ils restent, pour la plupart, affectés à leurs unités d'origine situées bien souvent loin de Genève, malgré des périodes de détachement s'étendant parfois sur plusieurs années.

La section salue la volonté de l'IN2P3 de clarifier le statut des personnes détachées au CERN en réglant une situation qui pose actuellement des difficultés pour ces personnels (notamment quand ils doivent effectuer des missions dans leur laboratoire d'attache) mais qui touchera aussi à brève échéance des personnels chercheurs et ITA qui viendront au CERN pour des séjours longs lors des phases de montage des upgrade du LHC, ou dans le cadre de développements de relations plus suivies avec les services techniques du CERN (avec l'unité Omega par exemple). La solution envisagée dans la proposition de la direction de l'IN2P3 consiste en la création d'une unité d'appui et de recherche, l'Antenne IN2P3 CERN Prévessin (AICP), localisée sur le site de Prévessin du CERN, sur le territoire français. Cette unité sous tutelle CNRS rattachée à l'IN2P3 devrait être dirigée par Madame Gaëlle BOUDOUL, chercheuse au laboratoire IP2I de Lyon et a pour attribution de fournir une aide administrative aux personnels des unités présents au CERN pour de longues durées.

La proposition de l'IN2P3 a été soumise à la section 01 peu avant le début de la session d'automne, ce qui n'a pas permis d'auditionner Madame Gaëlle BOUDOUL sur la création et le fonctionnement du laboratoire. Le présent avis ne concerne donc pas la future direction de cette nouvelle unité. Seule la direction de l'IN2P3 a pu donner certains détails sur le contour de l'AICP, lors de la réunion d'introduction de la session d'automne.

Cette nouvelle antenne semble avoir vocation à fournir un appui logistique, non scientifique, aux personnels. Son adresse sera française (Prévessin). Les personnels rattachés à cette unité devront participer à une activité représentée au CERN et bénéficieront probablement d'une double affiliation, leur laboratoire d'origine et la nouvelle unité AICP. La situation des personnels, qui pour la plupart ont actuellement une adresse très éloignée de leur unité d'origine, devrait être régularisée grâce à cette seconde affiliation, ce que la section a bien apprécié. Cependant, les chercheurs et ingénieurs auront un statut spécial de mission longue durée qui reste non défini dans le projet soumis à la commission.

La nouvelle unité aura un budget mission permettant probablement un retour des personnels dans leur laboratoire d'origine et des déplacements professionnels depuis l'antenne du CERN pour participer à des conférences ou des réunions de collaboration, par exemple. Mais aucun détail n'a pu être fourni sur le financement de ces missions par l'AICP, le budget attribué à l'unité et le cadre dans lequel ces missions pourront avoir lieu. De manière plus générale, les moyens financiers et humains affectés à cette unité n'ont pas été définis. Des questions persistent ou sont apparues lors de la discussion avec la direction quant à la double affiliation. S'il est clair que l'affectation à la nouvelle unité dépend exclusivement de la demande des personnels, est-il possible que les personnels ne gardent qu'une unique affiliation avec l'AICP pendant leur séjour ? Mais dans ce cas, comment gérer la participation des chercheurs et ingénieurs aux expériences et garantir qu'ils pourront toujours figurer dans les listes des auteurs des publications des expériences avec leur affiliation d'origine ?

En outre, la durée des missions concernées restait imprécise lors des échanges avec la direction de l'IN2P3. Les personnels effectuant des missions de longues durées bénéficient au début de leur séjour de frais de mission dégressifs qui permettent de les dédommager pour les dépenses liées à leur installation temporaire dans la région genevoise. Si la seconde affiliation est immédiate, les personnels bénéficieront ils toujours de frais de mission dégressifs ?

La section est unanime sur le fait que la proposition de création de l'unité AICP par la direction de l'IN2P3 répond à un vrai besoin. Favorable dans le fond à cette initiative, elle salue les efforts déjà engagés. Cependant, le manque de précisions sur le contour et l'usage de cette unité pour les personnels ne permettent simplement pas à ce jour de statuer sur le caractère satisfaisant de la proposition. En l'état et avec les informations dont la section dispose, elle émet un avis réservé.

3.3 Visite des laboratoires

Chaque année, sur proposition de la direction de l'IN2P3, des membres de la section visitent des laboratoires de l'institut pour s'entretenir avec la direction et les personnels ("tourniquets"). Il est de coutume que ces visites se fassent en phase avec les évaluations HCERES.

Pour l'année 2022, la section visitera le GANIL (B. Laforge , O. Naviliat-Cuncic et C. Peaucelle) et l'IPHC (O. Bourrion, D. Dauvergne et S. Sacerdoti).

4 Écoles et colloques

Les écoles thématiques relèvent de la formation permanente et l'avis de la section est statutaire. Une attention particulière doit être portée sur l'attribution de moyens de la formation permanentes à des manifestations qui pourraient s'apparenter à des conférences.

La section a évalué les dossiers de 11 écoles thématiques. 6 ont reçu un avis très favorable, 5 un avis réservé (Écoles "Moriond", voir rapport ci-dessous).

Avis très favorables pour les écoles thématiques suivante :

- Cosmologie : Cosmologie, énergie noire et matière noire
- Detmes22 : "Du détecteur à la mesure"
- Gif2022 : Physique des neutrinos
- Joliot-Curie 2022 : "Nuclear matter under pressure"
- SOS 2022 : Analyse statistique des données
- SURFN 2022 : Etude des surfaces et des interfaces pour des applications dans le domaine des procédées et matériaux pour le nucléaire

Avis réservé pour les écoles thématiques suivante :

- Moriond Cosmo
- Moriond EW
- Moriond GRAV
- Moriond QCD
- Moriond VHEPU

La section souligne que les rencontres de Moriond sont des événements de première importance non seulement pour le rayonnement de l'institut qui en soutient chaque année l'organisation, mais également pour la formation de pointe des doctorants, des post-doctorants et des chercheurs plus confirmés du CNRS. La notoriété de ces événements est telle aujourd'hui qu'elles représentent une occasion unique de créer un contact direct entre les chercheurs des laboratoires de l'IN2P3 et les meilleurs spécialistes des domaines d'intérêt de l'institut. Dans un contexte d'amoindrissement des budgets écoles et conférences dans les laboratoires, la section souligne la nécessité pour l'IN2P3 de financer ces rencontres de manière à garantir un quota de places accessibles aux doctorants, post-docs ou chercheurs non orateurs de ses laboratoires afin de leur proposer une occasion unique de se former aux dernières avancées de la recherche dans leur domaines d'intérêt en ayant la possibilité d'interagir directement avec les meilleurs spécialistes mondiaux des sujets discutés. La section note également que les séminaires introductifs à chaque thème traité lors des rencontres sont autant de formation de hauts niveaux accessibles aux membres des laboratoires de l'IN2P3 qui permettent ensuite d'avoir les clés pour écouter les séminaires plus spécialisés sur ce thème. Au travers de présentations réservées à de jeunes chercheurs, les rencontres de Moriond maximisent les interactions entre les membres de l'institut, notamment les plus jeunes, et les chercheurs internationaux présentant les résultats de leur recherche et contribuent ainsi à préparer le terreau des futures collaborations internationales qui verront le jour dans nos disciplines.

Cependant, la section constate que le format proposé pour les rencontres de Moriond ne correspond pas au format usuel d'une école thématique. Des présentations de haut niveau de 15 minutes, la présence de proceedings, la sélection des orateurs par les collaborations internationales venant présenter des résultats via de jeunes (ou moins jeunes) chercheurs issus de leur rang leur donnent clairement un statut de conférence scientifique. Sur la base de cette constatation, et uniquement pour cette raison, la section émet un avis réservé.

5 Évaluation des chercheurs et chercheuses

5.1 Suivi de l'activité

La section a évalué l'activité des chercheurs et chercheuses du LLR et de l'IJCLab. Elle diffère son avis pour deux chercheurs n'ayant pas déposé de rapport. Elle juge l'activité de 122 chercheurs tout à fait satisfaisante et seulement satisfaisante pour deux chercheurs.

5.2 Promotions

5.2.1 Promotions CRHC

La section a reçu et étudié 16 candidatures pour 9 promotions probables. Elle a classé 9 personnes. La section rappelle qu'une promotion CRHC n'exclut pas une candidature à un concours DR2.

Section 01 du Comité National de la Recherche Scientifique
Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Laurent Aphecetche	SUBATECH	1 ^{er} ex aequo
Philippe Bruel	LLR	1 ^{er} ex aequo
Pierre Delahaye	GANIL	1 ^{er} ex aequo
John Frankland	GANIL	1 ^{er} ex aequo
Karl Hauschild	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Nicolas Le Neindre	LPC Caen	1 ^{er} ex aequo
Morgan Lethuillier	IP2I Lyon	1 ^{er} ex aequo
Christopher Smith	LPSC	1 ^{er} ex aequo
Christelle Stodel	GANIL	1 ^{ère} ex aequo

5.2.2 Promotions DR1

La section a reçu et étudié 46 candidatures pour 10 promotions probables. Elle a classé 11 personnes.

Dario Autiero	IP2I Lyon	1 ^{er} ex aequo
Annick Billebaud	LPSC	1 ^{ère} ex aequo
Eric Chassande Mottin	APC	1 ^{er} ex aequo
Arnaud Duperrin	CPPM	1 ^{er} ex aequo
Denis Lacroix	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Giovanni Lamanna	LAPP	1 ^{er} ex aequo
Araceli Lopez-Martens	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo
Beatrice Ramstein	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo
Isabelle Ripp-Baudot	IPHC	1 ^{ère} ex aequo
Vincent Tisserand	LP Clermont	1 ^{er} ex aequo
Sophie Henrot-Versillé	IJCLab	11ème

5.2.3 Promotions DRCE1

La section a reçu et étudié 29 candidatures pour 3 promotions probables. Elle a classé 3 personnes.

Pierre Antilogus	LPNHE	1 ^{er} ex aequo
Lydia Iconomou-Fayard	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo
Marie-Hélène Schune	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo

5.2.4 Promotions DRCE2

La section a reçu et étudié 3 candidatures. Elle a classé 3 personnes.

Dominique Boutigny	LAPP	1 ^{er} ex aequo
Michel Gonin	ILANCE	1 ^{er} ex aequo
Claude Vallée	CPPM	1 ^{er} ex aequo

5.3 Affectation des entrants

5.3.1 CRCN

La section a examiné les affectations des nouveaux entrants CRCN et les estime être en adéquation avec les projets de recherche proposés au moment des concours. Elle propose les directeurs de recherche suivants :

- Marco Antonelli, CRCN, LPCC : Francesca Gulminelli
- Luca Cadamuro, CRCN, IJCLab : Laurent SERIN
- Justine Devin, CRCN, LUPM : Georges VASILEIADIS
- Cyrille Doux, CRCN, LPSC : Céline COMBET
- Sonia El Hedri, CRCN, APC : Joao De Abreu Barbosa Coelho
- Saskia Falke, CRCN, IPHC : Anne-Catherine Le Bihan
- Yoann Kermaïdic, CRCN, IJCLab : Fabien Cavalier
- Sylvain Marsat, CRCN, L2IT : Nicola Tamanini

5.3.2 DR

La section émet un avis favorable à l'affectation à l'APC dans le groupe DUNE de Camélia Mironov.

La section émet également un avis favorable à l'affectation de tous les DR2 nouvellement promus, déjà en poste dans les laboratoires.

- Jeremy Andrea, DR2, IPHC
- Alain Astier, DR2, IJCLab
- Marie Laure Gallin-Martel, DR2, LPSC
- Marie Hélène Genest, DR2, LPSC
- Jessica Leveque, DR2, LAPP
- Olivier Lopez, DR2, LPCC
- Vincent Poireau, DR2, LAPP
- Matthieu Tristram, DR2, IJCLab
- Michael Urban, DR2, IJCLab

5.4 Titularisations

La section a émis un avis favorable pour les titularisations de tous les stagiaires

- Sami Caroff, CRCN, LAPP
- Adam Hobart, CRCN, IJCLab
- Axel Laureau, CRCN, Subatech
- Alexis Vallier, CRCN, L2IT
- Dorothea Vom Bruch, CRCN, CPPM
- Pauline Zarrouk, CRCN, LPNHE

5.5 Médailles du CNRS

5.5.1 Médaille de Bronze

La section a reçu et étudié 12 propositions pour la médaille de bronze. Elle propose Sarah Porteboeuf Houssais, du LPC (Clermont).

5.5.2 Médaille d'Argent

La section a reçu et étudié 13 propositions pour la médaille d'argent. Elle propose Vincent Tatischeff, de l'IJCLab.

5.6 Accueil en délégation des enseignants-chercheurs

La section émet un avis consultatif hors session, au courant du mois de février, pour l'accueil en délégation des enseignants-chercheurs. Elle a examiné 34 demandes et émis 32 avis très favorables et 2 avis favorables.